

SANTÉ

PROFESSIONS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 25 septembre 2015 portant nomination d'assesseurs titulaires et suppléants à la section des assurances sociales du conseil central de la section G de l'ordre national des pharmaciens

NOR : AFSS1530698A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,
Vu le code de la santé publique ;
Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles R. 145-10 et R. 145-12 ;
Vu les propositions du 9 juillet 2015 transmises par le président du conseil central de la section G de l'ordre national des pharmaciens,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés assesseurs à la section des assurances sociales du conseil central de la section G de l'ordre des pharmaciens, sur proposition dudit conseil :

1° En qualité de titulaires : M. Bernard DOUCET et Mme Véronique AMANRICH.

2° En qualité de suppléants : M. Jean-Luc BENHAIM, Mme Annette RIMBERT, M. Alain CENDRA et M. Jean-François DEZIER.

Article 2

Les actes antérieurs portant nomination d'assesseurs à la section des assurances sociales du conseil central de la section G de l'ordre des pharmaciens, sur proposition dudit conseil, sont abrogés.

Article 3

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Fait le 25 septembre 2015.

Pour la ministre et par délégation :
Le chef de service,
adjoint au directeur de la sécurité sociale,
F. GODINEAU